

Le FCPE AE Actions Responsables est le fonds nourricier du fonds AE Euro Responsable (fonds Maître). Le fonds Maître sera investi sur des valeurs sélectionnées suivant des critères ESG définis par AGRICA Epargne dans les marchés actions zone Euro. Le FCPE (fonds nourricier) a pour objectif de surperformer, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice de référence: le MSCI EMU NR.

Ce fonds respecte l'Article 8. A ce titre, c'est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens du Règlement européen 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)).

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	36,83
Actif net portefeuille (EUR)	6 882 133,75

Date de création 2 nov. 2021

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000129949

Devise EUR

Classification SFDR Article 8

Classification AMF Actions de pays de la zone euro

Durée de placement recommandée 5 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,20%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	13,62%
Volatilité indice	12,60%
Alpha de Jensen	-8,64%
Tracking error	3,67%
Ratio de Sharpe	0,61
Ratio d'information	-2,17
Beta (fonds de fonds)	104,30%

Performances nettes de frais 28/04/2026 (source: AGRICA Epargne)

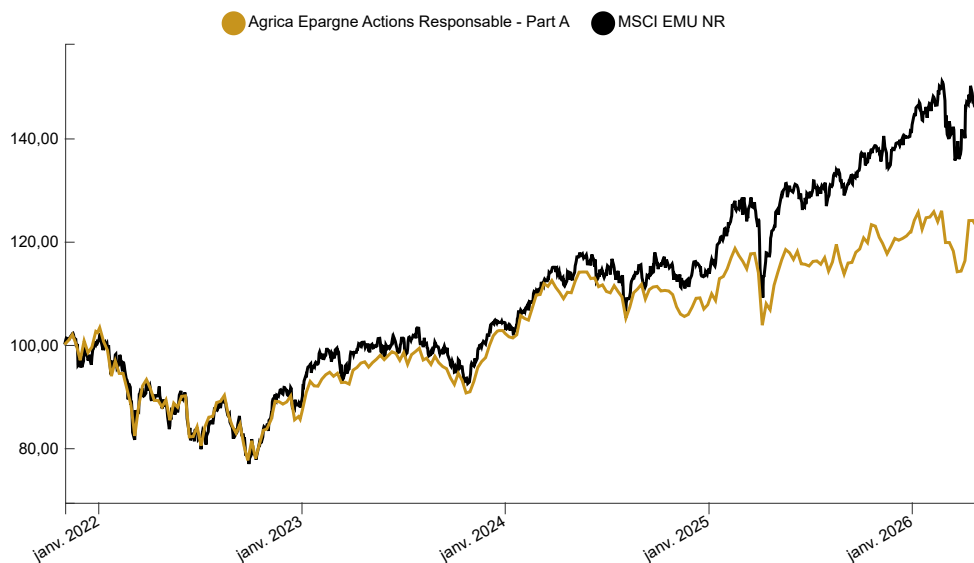
Performances	1 mois	YTD	1 an	Création
Part A	7,50%	0,79%	10,16%	22,78%
MSCI EMU NR	5,36%	2,81%	18,35%	45,19%
Écart	2,15%	-2,02%	-8,18%	-22,42%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2025	2024	2023	2022
Part A	13,12%	4,87%	20,11%	-16,43%
MSCI EMU NR	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Indice de Référence Actions Responsables : MSCI EMU NR

Les marchés

Entre le 31 mars et le 28 avril, le MSCI EMU NR a progressé de 5,4%. La hausse de cet indice sur avril efface près de 70% des pertes enregistrées en mars à la suite du déclenchement du conflit au Moyen-Orient. Les annonces de cessez-le-feu en début de mois ont rassuré les investisseurs, les marchés privilégiant un scénario de désescalade progressive malgré un blocage persistant du détroit d'Ormuz. Dans ce contexte, malgré une détente de la prime de risque géopolitique sur les marchés actions, le prix du baril (114\$ par baril) termine le mois proche de ses plus hauts annuels, soutenu par des contraintes d'offre tangibles. Du côté des banques centrales, la FED et la BCE ont maintenu leurs taux d'intérêt inchangés, tout en signalant un risque accru sur les perspectives d'inflation lié aux tensions autour du détroit d'Ormuz. Les marchés financiers anticipent désormais un statu quo de la FED en 2026, tandis que 3 hausses de 25 bps sont attendues du côté de la BCE. Enfin, les marchés ont également été soutenus par les publications de résultats du 1er trimestre 2026. Dans l'ensemble, le bilan est favorable et les attentes de croissance bénéficiaire pour 2026 ont été légèrement révisées à la hausse des deux côtés de l'Atlantique, portées essentiellement par le secteur de l'énergie et les bénéficiaires des investissements liés à l'intelligence artificielle. Toutefois, le plein impact des tensions actuelles devrait davantage se matérialiser lors des publications du 2ème trimestre.

La dispersion des performances sectorielles a été marquée sur le mois. La progression du marché européen a été tirée par le secteur de la technologie (+15%), notamment grâce à la forte dynamique du segment des semi-conducteurs. Les secteurs plus cycliques comme l'industrie (+9,6%) et les financières (+8,6%) ont également surperformé l'indice de référence, soutenus par les premiers signaux d'apaisement du conflit. À l'inverse, après une progression de +45% depuis le début de l'année, le secteur de l'énergie s'est replié lors de ce rebond de marché. Les secteurs liés à la consommation tels que la consommation de base (+3,2%) et la consommation discrétionnaire (+1,9%) ainsi que des secteurs « défensifs » comme les services de communication (-2,7%) et la santé (-3,8%) ont également sous-performé en avril.

Les commentaires du gérant du fonds maître AE Euro Responsable

Sur le mois, l'allocation sectorielle a contribué positivement à la performance relative grâce à l'absence d'exposition au secteur de l'énergie, une sous-pondération aux services de communication et à la consommation discrétionnaire, ainsi qu'à une surpondération à la technologie. L'effet sélection s'est également révélé très favorable, soutenu par une exposition importante à l'ensemble de l'écosystème IA, notamment à travers les semi-conducteurs et les biens d'équipements industriels. A ce titre, Infineon (+50,3%), Prysmian (+30,1%), Schneider Electric (+17,2%) et Siemens (+22,8%) figurent parmi les principaux contributeurs. Notons également la solide performance d'ING (+15,4%) au sein de la poche bancaire.

À l'inverse, les principaux détracteurs à la performance relative sont BioMérieux (-7,2%), impacté par une importante révision en baisse de son objectif de croissance de chiffre d'affaires pour 2026, ainsi qu'AstraZeneca (-3,9%) et Danone (-3,3%).

Concernant les mouvements sur le mois, nous avons profité des bonnes performances de d'Engie (+25,3%) et de Veolia (+10,0%) pour prendre partiellement des profits. Les capitaux dégagés ont été réinvestis sur Iberdrola, énergéticien espagnol, qui a intégré l'univers d'investissement responsable du fonds au mois d'avril. Notre position sur Prysmian, initiée en début d'année, a également fait l'objet de prises de profits marginales, après un excellent parcours boursier (+41% depuis l'entrée en portefeuille). La société est idéalement positionnée pour capter la croissance structurelle liée à la transition énergétique. Enfin nous avons continué de réduire notre exposition aux sociétés cycliques, à l'image de Saint-Gobain et LVMH.

Les performances du fonds nourricier, AE Actions Responsables (Part A)

Entre le 31 mars et le 28 avril, AGRICA Epargne Actions Responsables affiche une performance de +7,5%, surperformant son indice de référence de +2,1%.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

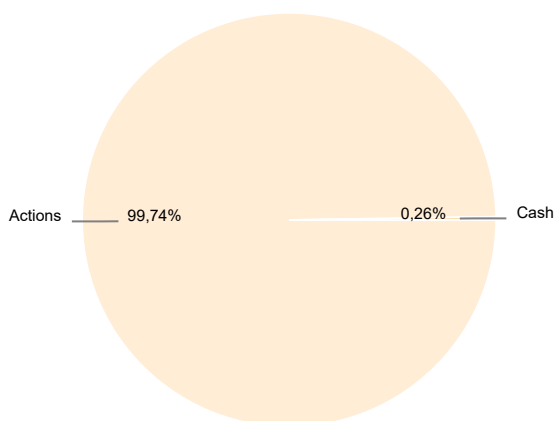
Nombre de lignes

2

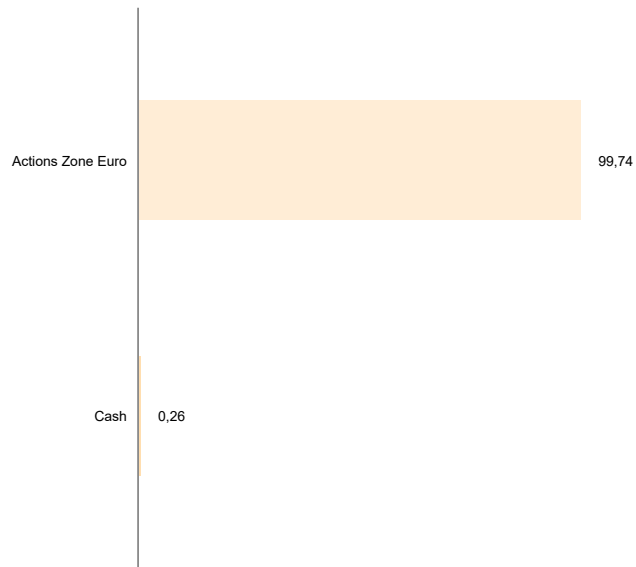
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AE EURO RESPONSABLE	Actions Zone Euro	99,74
SOLDE ESPECE EUR	Cash	0,26

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 28/04/2026.